

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Décision du 30 mars 2023 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

NOR : ENER2317640S

Par décision en date du 30 mars 2023, en application de l'article L. 222-2 du code de l'énergie, la ministre de la transition énergétique a prononcé à l'encontre de la société HELLIOT SOLUTIONS, de numéro SIREN 749891214 dont le siège social est situé 50, rue Madame-de-Sanzillon, 92110 Clichy, l'annulation d'un volume de 1 682 676 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie et d'un volume de 2 422 600 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.